

# INTERVENTION DE GREGORY LABILLE, CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE HAM LORS DE LA SESSION DES 14 ET 15 AVRIL 2011 A PROPOS DE L'ECOLE

Monsieur le Président,

Je souhaiterais intervenir par rapport à la motion que vous avez déposée que j'ai lu attentivement car il est question de mon canton. En effet, vous évoquez les retraits de poste sur deux RPI Devise Monchy Lagache Tertry et Voyennes Offoy Sancourt Matigny, vous oubliez d'ailleurs le retrait d'un poste à Ham dans une école et l'affectation d'un poste supplémentaire à Ham dans une autre école. Avez vous pris connaissance des effectifs détaillés par classe?

Pas plus tard qu'hier, j'étais en sous préfecture avec les maires, adjoints et responsables de SISCO des 4 RPI de mon canton. Ce sont des élus responsables et lucides. Ils ont conscience de l'évolution démographique de nos territoires et des effectifs dans les regroupements. Ils ont aussi pris acte de la volonté de M. l'Inspecteur d'académie de retirer des postes là où les effectifs le justifient. Il n'y a pas eu et il n'y aura d'ailleurs pas de mouvement de contestation de leur part. Par ailleurs, le retrait des deux postes, n'entraînera pas des classes à 35 élèves comme j'ai pu le lire sur certaines affiches à l'entrée des écoles pendant les élections cantonales. Nous n'aurons pas de classe à 35 car les élus de ces RPI ont fait le choix de se concerter régulièrement depuis deux ans et d'envisager de nouvelles organisations pédagogiques. Notre souci est de veiller à la qualité des conditions d'enseignement et cela va bien au delà du problème des effectifs, vous le savez bien.

**Mettre en place des structures pédagogiques cohérentes** afin d'éviter l'isolement des enseignants et de favoriser la continuité

pédagogique, les échanges de service, la prise en charge des élèves en difficulté.

**Mettre en place des outils pédagogiques modernes** afin d'éviter la fracture numérique pédagogique et d'offrir aux enseignants et aux élèves les moyens de mieux réussir.

A l'heure où une réflexion est engagée sur les rythmes scolaires, **veiller à limiter les temps de transport** avec notamment la mise en place de service de restauration le midi.

Dans le canton de Ham, les élus sont lucides, des maires, adjoints conseillers présidents de SISCO, des élus de terrain perçoivent cette réalité.

Vous savez j'ai l'occasion parfois de rencontrer des enseignants avec qui j'échange sur leur condition de travail, rarement ils évoquent les effectifs. Les enseignants seuls, isolés au sein d'un RPI éprouvent de grandes difficultés à assurer une continuité des enseignements, favoriser des échanges de services, optimiser l'aide aux enfants en difficulté, ils constatent aussi de grandes disparités de moyen mis à leur disposition d'un regroupement à un autre.

L'Education est et doit rester notre priorité à tous, parents, enseignants, élus. C'est l'avenir de notre société qui est en jeu. Mais tentons ensemble d'élever nos débats, ils ne doivent pas et ne peuvent pas se limiter à la simple dénonciation des suppressions de postes. C'est une réalité et la baisse des effectifs dans nos établissements scolaires sur le moyen terme est liée à l'évolution démographique et au vieillissement de la population de nos territoires. Je ne dis pas que cette évolution est la même dans tous les territoires, d'ailleurs l'inspecteur a redistribué des postes là où cela était nécessaire et possible.

Aujourd'hui, dans notre département et ses 782 communes, les organisations scolaires nécessitent toute notre attention et une

réflexion particulière. C'est cela qu'attendent de nous les habitants de la Somme.

Vous savez il y a deux postures : Critiquer et manifester pour ne préparer que des échéances électorales ou regarder concrètement le problème pour tenter d'y remédier et de ne penser qu'à l'intérêt général, personnellement j'ai choisi mon camp.

Je suis d'ailleurs curieux de voir ce que contient le projet socialiste pour 2012, adopté à l'unanimité il y a quelques jours. J'ai cru lire en matière de dépense publique, il n'y aurait pas de nouvelles dépenses, tout se ferait par redéploiement. Pour l'éducation, la réduction du redoublement dans le primaire et le secondaire permettra d'améliorer l'encadrement des élèves. Donc, pas de création de postes !

Mais revenons au Conseil général de la Somme. Je préférerais qu'on sorte « enfin » le schéma des regroupements scolaires avec une aide aux cantines adaptées pour favoriser ainsi la restauration scolaire et limiter les temps de transport.

Monsieur le Président, lors de l'ouverture de notre session, vous avez dit, je vous cite, « que la mise en place des regroupements pédagogiques concentrés étaient une bonne réponse pour maintenir le service public en milieu rural et lutter contre l'Ecole Privée ». M. le Président, il y a urgence et les maires mais aussi les parents et les enseignants attendent.